

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 juin 2021.

Date de la séance : 30 juin 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 21

Absents avec procuration : 5

Absentes : 3

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN - Mme Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Mmes Margaux FOURTIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : M. Ludovic DEPLAGNE procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Pierre FERNAND procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Christelle GERMAIN procuration à Jean-Paul PRESLE - M. José MAGALHAES procuration à Sabrina LARRIEU - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Jacqueline BOLIS.

Absentes : Mmes Nastascia ACCOT - Valérie MONTEIRO - Vanessa PASDELOUP.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°21/06/30/001

OBJET : Soutien à la population et aux commerçants : opération chèque solidaire.

Considérant la crise sanitaire qui touche la France depuis le mois de mars 2020,

Considérant la volonté de la commune de soutenir l'économie locale très affectée par cette crise sanitaire ainsi que la population fragilisée,

Considérant l'opération menée par la ville du Cendré depuis le 1^{er} mai, à travers l'attribution de deux bons d'achat de 10 euros aux foyers cendrioux (environ 500 foyers identifiés selon leur quotient familial) et valables jusqu'au 30 juin 2021,

Considérant l'avis favorable émis par la commission «affaires sociales» au cours de sa séance du 17 juin 2021 ;

Considérant la liste des commerçants partenaires, telle qu'arrêtée dans le tableau ci-dessous :

Partenaires	Nom Prénom	Adresse postale
BOUCHERIE GENESTOUX	M. et Mme GENESTOUX	Place Grassion-Fredot
BOUCHERIE TAILLANDIER «Maison DUMONT»	M. TAILLANDIER Pierre-Thomas	15 avenue Centrale
BOULANGERIE LE CRAQUANT	M. BORGIAZ	2 rue du Moulin
CLIP COIFFURE	Mme VIALLARD Marion	44 avenue Centrale
LE KYLIA	M. VAZ LAVRADOR Mickaël	Place Grassion-Fredot
MARTIAL RAY SARL CLOVIS	M. RAY Martial	20 avenue Centrale
MATERIEL MEDICAL DES MARRONNIERS	SARL MATERIEL MEDICAL	17 avenue Centrale
OPTIQUE BURGUIERE-KRYS LE CENDRE	M. BURGUIERE Claude	17 rue des Graveyroux
PÈRLE COIFFURE	M. GOMES Catia et Mme RODRIGUEZ Rose	27 avenue Centrale
PHARMACIE DES MARRONNIERS	M. REBEIX Aymeric	17 avenue Centrale
BOULANGERIE BISCOTTE	M. GOULTIERE Jean	6 avenue Centrale
SARL SLNT AU CARRE DU VIN	M. TEIXEIRA Lionel	Place Grassion-Fredot
SARL SLNT AU CARRE FRAIS	Mme TEIXEIRA Séverine	Place Grassion-Fredot
SYMBIOSE INSTITUT MIXTE	Mme BONHOMME Sabrina	48 avenue Centrale
VIVAL	M. SIBONNET Olivier	15 avenue Centrale

DECIDE :

- De verser aux partenaires de l'opération la somme de 10 euros par bons collectés,
- De dire que les sommes seront versées sur le compte bancaire de chaque partenaire et qu'elles seront mandatées sur le compte 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 7 juillet 2021
Reçu en préfecture le 7 juillet 2021.

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.